

EXCLUSIF

Le secteur Horeca redresse la tête

Plusieurs indicateurs renouent avec le positif, se réjouit Willy Borsus

Jobs créés, nombre total d'emplois, flexy-jobs, pourcentage de faillites... Le secteur Horeca connaît « une certaine embellie », selon les données inédites collectées par le ministre des Classes moyennes.

Tout n'y est pas encore rose, notamment en matière de caisses blanches. N'empêche : la plupart des indicateurs montrent que le secteur Horeca est en train de relever la tête, dans notre pays. Le constat ressort d'une série de données que vient de recevoir le ministre des Classes moyennes, Willy Borsus (MR), et qu'il confie en premier à Sudpresse et à Bel RTL. Passons tout ça en revue.



Le secteur Horeca est actuellement en véritable mutation

Willy Borsus

> **Jobs.** Au troisième trimestre 2016, on comptabilisait 179.910 postes de travail, contre 166.787 fin 2015. « Les étudiants ne sont pas repris dans la statistique », précise le ministre. Le nombre d'employeurs est lui aussi en hausse.

> **Contrats.** À la même période de 2016, on en était à 79.947 équivalents temps plein, contre 75.381 fin 2015. « C'est intéressant parce que cela permet de constater qu'il s'agit de réels emplois en augmentation, et pas uniquement des temps partiels, des travailleurs occasionnels ou des flexi-jobs », se félicite Willy Borsus.

> **Occasionnels.** Lancée en décembre 2015, la formule des flexi-jobs — ou si vous préférez les travailleurs qui ont un emploi principal ailleurs mais qui viennent faire des à-côtés dans l'Horeca — rencontre du succès avec 18.276 personnes au troisième trimestre

2016. Les « extras » (d'autres travailleurs occasionnels) en ont à peine souffert, passant de 27.951 à 25.557 dans la période étudiée.

> **Faillites.** On en a déploré 1.951 en 2016. C'est le chiffre le plus bas depuis 2010, à l'exception de 2015 (1.843 établissements avaient alors fermé leurs portes). « La hausse par rapport à 2015 ne concerne pas la Wallonie, seulement Bruxelles et la Flandre », précise le ministre.

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Période de creux touristique ? Le début 2017 est en tout cas moins réjouissant. Les faillites sont en hausse de 7,7 % au premier trimestre, par rapport à la même période de 2016, et de 3 % si on prend celle de 2015 en référence. Et, cette fois, les chiffres montrent une légère baisse des faillites à Bruxelles, mais une hausse en Flandre et en Wallonie.

> **Créations de PME.** 6.076 PME ont été créées dans l'Horeca en 2015. Cela a baissé de 0,7 % par rapport à 2014, année qui avait connu un boom de 9,4 %.

> **Taux.** Si on met en relation le nombre de faillites avec celui des créations de PME, on constate qu'on atteint un niveau historiquement bas de 30,3 % de faillites en 2015, contre 32,9 % en 2014 et 40,4 % en 2013.

Plus révélateur, le ratio faillites/ nombre d'entreprises montre un taux plancher de 3,2 % en 2015, contre respectivement 3,5 % et 4 % en 2014 et 2013.

> **Bilan.** « Ces indicateurs montrent une certaine embellie », décode



La plupart des indicateurs sont encourageants. © PhotoNews

Willy Borsus. « Le secteur Horeca est en véritable mutation, nous sommes face à un changement de système. Les exploitants ont consenti de gros efforts pour la mise en place de la caisse enregistreuse, effort que je salue tout particulièrement. Cela porte ses fruits, même si nous devons bien entendu continuer à soutenir ce secteur crucial,

non seulement économiquement mais également d'un point de vue sociétal et qui contribue fortement à la vie des quartiers. Je compte d'ailleurs évaluer les réductions de cotisations en cas d'utilisation de la caisse enregistreuse. Je plaide aussi pour qu'on facilite l'utilisation des heures supplémentaires. »

CHRISTIAN CARPENTIER

Réaction de la fédération wallonne

« Le secteur reste encore fragile »



Thierry Neyens. © PhotoNews

L'Horeca ne conteste pas le sentiment d'embellie évoqué par M. Borsus, « mais le secteur reste encore fragile », prévient Thierry Neyens, président de sa fédération wallonne. « Le premier

trimestre 2017 a d'ailleurs été moins bon pour les faillites et il reste pas mal de lourdeurs administratives qui freinent l'utilisation de mesures, mais aussi des incertitudes sur leur pérennité. »

« Les flexi-jobs sont par exemple frappés de recours des syndicats. Les heures supplémentaires détaxées font l'objet de contrôles : nous devons justifier qu'il ne s'agit pas toujours de la même personne ou du même moment de la semaine du genre le dimanche midi, sous peine que ce soit transformé en heures taxables... »

De façon globale, « il faudra continuer à surveiller l'évolution de ces chiffres, et corriger ce qui doit l'être. La densité actuelle des établissements est dangereuse, tous ne tiendront pas forcément. Il faut aider ceux en place à se professionnaliser, pour qu'ils s'en sortent. Et la TVA à 21 % sur l'eau et les cafés contre 10 % en France ou 3 % au Grand-Duché, cela provoque de l'incompréhension chez les consommateurs, mais aussi une tentation d'aller manger ou boire ailleurs... »

CH. C.

EXCLUSIF

Carburants : 12 % de pompes mal étalonnées

La croyance à la vie dure. Le SPF Économie est pourtant formel : « Aucune différence n'a été constatée en termes de qualité entre les produits pétroliers bon marché et les plus chers », ressort-il d'un rapport 2016 sur lequel le ministre de l'Économie, Kris Peeters (CD&V), vient de lever le voile à la Chambre.

« Effectivement, il existe des normes de qualité très strictes des carburants au niveau européen, dont nous avons contrôlé le respect lors de nos tests », confirme Johan Verbelen, porte-parole au SPF. « Le résultat, c'est qu'elles sont bel et bien respectées. Contrairement à ce qu'on peut parfois entendre, on ne fait donc pas courir de risques à son moteur en faisant son plein dans les réseaux bon marché. »

« Ce qui fait la différence, ce sont les additifs que certains y ajoutent, mais cela n'influe en rien sur le respect des normes. L'impact de ces suppléments est controversé. Certaines études estiment que cela améliore les performances du véhicule, d'autres affirment que non... »

3.000 EUROS D'AMENDE

Autre enseignement de cette étude menée en 2016 par le SPF Économie : les échantillons prélevés et jugés non conformes sont en légère hausse. Ils sont passés de 242 en 2015 à 296 en 2016. Mais les tests ayant été plus nombreux l'an passé (8.610 contre 5.247 un an plus tôt), l'augmentation est trompeuse, puisqu'on passe en fait de 4,6 % à 3,4 % d'infractions. Dans la majorité des cas, il s'agit d'une teneur en soufre trop élevée. Elle ne fait courir aucun risque au véhicule,



Juste ou pas juste ? © PhN

mais elle est néfaste pour l'environnement.

Le seul élément inquiétant reste l'étalonnage des pompes. Ou, si vous préférez, la certitude que les 50 litres affichés sur le panneau se retrouvent bien dans votre réservoir. Cet étalonnage est mesuré sur un carburant porté à 15°. Puis un système électronique doit adapter la quantité affichée à la température ambiante.

« Ceci est une obligation depuis 2016 et on constate que ce n'est pas encore fait partout », reconnaît M. Verbelen. De fait, sur les 7.644 pompes contrôlées en 2016, 12 % (912) n'étaient pas conformes. Soit parce que le système de conversion n'avait pas encore été installé. Soit parce qu'il n'était... pas activé !

« Nous leur avons donné des avertissements et des amendes qui peuvent aller jusqu'à 3.000 euros par pompe concernée dans la station-service », explique le SPF. « Cela représente donc une forte somme, qui incite à se mettre rapidement en conformité. D'autant que nous sommes clairs : lorsqu'une infraction est constatée, nous repassons ensuite vérifier si l'adaptation a bien été faite... »

CHRISTIAN CARPENTIER

ENSEIGNEMENT - STATISTIQUES

Le redoublement a coûté 382 millions en 2014/15

En 2015, le taux de certification en 6^e secondaire se situe aux alentours de 95 % pour l'enseignement général et autour de 82 % dans le professionnel. Ce taux est plus élevé chez les filles.

C'est ce que nous apprennent les Indicateurs de l'enseignement 2016 (année scolaire 2014-2015). Le coût engendré par les échecs scolaires s'évalue à 44,4 millions d'euros dans le primaire et à 337,5 millions dans le secondaire. Un coût en baisse constante (mais légère) ces dernières années.

Le taux de maintien en 3^e maternelle baisse depuis 2007-2008, passant de 5,3 % à 2 % en 2014-2015. Dans le primaire, il passe, pour la 1^{re}, de 6,7 % en 2009-2010 à 5,4 % en 2014-2015 ; et pour la 2^e, de 5,8 % en 2005-2006 à 3,8 % en 2014-2015. En 4^e, une diminution s'opère depuis 2007-2008 (4,3 %), pour se stabiliser à 2,6 % depuis 2013-2014. En 3^e et en 5^e, les taux de redoublants oscillent, ces trois dernières années, autour de 3 %.



Redoublement, un fléau. ©

Si l'on regarde le pourcentage d'élèves en retard (qui ont moins redoublé une fois), on constate qu'en 5^e et 6^e primaires, près d'un élève sur cinq est en retard. Dès la 1^{re} secondaire, le pourcentage de retard passe à 33 % puis diminue légèrement en 2^e. En 3^e, plus d'un élève sur deux est en retard. C'est le cas de près de deux élèves sur cinq en 6^e secondaire.

TAUX DE RETARD MOINDRE

« Depuis 2008-2009, le taux de retard a tendance à diminuer en primaire. Il touche un élève sur six en 2014-2015. En secondaire, c'est dix ans, près d'un élève sur deux en retard. Invariablement, les garçons sont plus nombreux à être en retard que les filles et cette tendance se maintient durant l'enseignement secondaire. »

WORLD ENDURANCE CHAMPIONSHIP

WEC 6 HOURS OF SPA-FRANCORCHAMPS
04-06 MAY 2017
SPIRIT OF LE MANS IS COMING TO BELGIUM

BOOK NOW ON **ICE-LUX.COM**

